

## Chronique santé

*Cette rubrique présente différents problèmes de santé rencontrés en production ovine.*

### **Est-il possible de prévenir les prolapsus vaginaux ?**

La très grande majorité des producteurs d'ovins sont régulièrement confrontés à des cas de prolapsus vaginaux chez les brebis en gestation. Le prolapsus vaginal se définit par une extériorisation du vagin entre les lèvres de la vulve. Dans un premier temps, le prolapsus est intermittent et apparaît uniquement lorsque l'animal est couché. Ce stade peut passer inaperçu, mais s'il persiste, la maladie progresse vers un stade plus avancé, rendant l'extériorisation du vagin continuelle. Dans la majorité de ces cas, l'identification de la cause du prolapsus est difficile puisque son apparition est associée à une multitude de facteurs qui peuvent agir en combinaison. Voici donc un résumé des différents facteurs suspectés.

#### *-Facteurs reliés à la gestation*

La plupart des prolapsus surviennent au cours de la deuxième semaine précédant l'agnelage. La pression abdominale créée par l'augmentation du volume de l'utérus serait en cause. Durant cette période, la sécrétion d'hormones préparant la brebis à la mise-bas pourrait également favoriser les prolapsus par la relaxation des tissus entourant le vagin. De plus, un poids total de portée élevé prédisposerait au développement de la maladie. Puisque le poids total de la portée est généralement lié au nombre d'agneaux, les prolapsus sont ainsi associés dans le 2/3 des cas aux portées multiples.

#### *-Facteurs reliés à la brebis*

Certaines races et certaines lignées de brebis semblent être prédisposées génétiquement aux prolapsus vaginaux. Cependant, la plupart des races présentes au Québec n'ont pas été étudiées, à l'exception des brebis croisées saillies à des béliers Suffolk, lesquelles présentaient un risque accru de prolapsus vaginaux.

La plupart des enquêtes montrent que l'incidence des prolapsus vaginaux augmente avec l'âge des brebis. Il a été suggéré que les mises-bas successives, surtout s'il y a eu dystocies, peuvent entraîner une distension des ligaments qui maintiennent les organes génitaux. Cependant, dans certains troupeaux, ce sont les agnelles qui sont les plus atteintes. On croit que la disproportion entre le poids du fœtus et celui de l'agneille serait alors un facteur contribuant à l'expression du prolapsus. De plus, les troupeaux où la prévalence de prolapsus vaginaux est plus élevée sont en général ceux où l'état de chair moyen est le plus élevé.

#### *-Facteurs alimentaires*

Une augmentation rapide du volume d'aliments ingérés, sans phase d'adaptation, favoriserait l'apparition des prolapsus vaginaux par l'accroissement de la pression dans l'abdomen. Par exemple, une telle situation peut survenir lors du transfert de troupeaux de pâturages pauvres vers des pâturages luxuriants.

Le rôle exact que jouent les différents minéraux dans le développement de la maladie n'a pas encore été élucidé. On rapporte que des carences en zinc la favoriseraient. Dans certains troupeaux particulièrement atteints, un ajout de calcium et de phosphore dans l'alimentation a été bénéfique. Un excès de calcium peut cependant interférer avec l'assimilation du zinc chez l'animal, d'où l'importance d'avoir une diète bien équilibrée. Cependant, le rôle du calcium dans les prolapsus est actuellement très controversé.

La présence de certaines toxines dans les grains et les fourrages semblent augmenter la fréquence des prolapsus vaginaux. Ces toxines agissent en provoquant des déséquilibres hormonaux chez la ées à quelques reprises au Québec dans l'alimentation de troupeaux de vaches laitières présentant des problèmes reproducteurs. Il est possible que ces mêmes toxines puissent être présentes dans l'alimentation de certains troupeaux ovins.

#### *-Environnement de l'animal*

Les bergeries avec dénivellation et les pâturages montagneux ont été associés au développement des prolapsus vaginaux. Dans ces lieux, les brebis en fin de gestation améliorent leur confort en se couchant la tête vers le haut, et accentuent ainsi la pression sur les organes génitaux. Le même phénomène se manifeste lorsque les râteliers sont trop hauts et amènent ainsi l'animal à s'appuyer sur ses membres postérieurs pour y accéder.

#### *-Autres facteurs*

Enfin, tout ce qui favorise une position couchée entraîne un risque accru de développement de prolapsus vaginaux, c'est le cas par exemple pour le piétin. Le manque d'exercice pourrait aussi les favoriser en raison de la réduction du tonus musculaire en général. Cette hypothèse corrobore le fait qu'il y ait généralement moins de prolapsus chez les brebis vivant en plein air que chez celles vivant en bergerie.

### **COMPLICATIONS ET TRAITEMENTS DES PROLAPSUS VAGINAUX**

L'irritation du vagin causée par le prolapsus entraîne chez la brebis des efforts d'expulsion, qui ne font qu'aggraver le prolapsus et l'irritation. Le traitement vise donc à arrêter ce cercle vicieux par la remise en place du vagin et son soutien grâce à différentes techniques, dont les sutures et les harnais. Le succès du traitement peut être accru de façon considérable grâce à l'anesthésie épidurale, une technique disponible et abordable qui provoque un arrêt des efforts d'expulsion et un soulagement de la brebis jusqu'à 36 heures. Des antibiotiques et des analgésiques peuvent compléter le traitement selon le cas. Plus le traitement d'un prolapsus est entrepris tôt, meilleures sont les chances de guérison, d'où l'importance de bien observer régulièrement l'ensemble des brebis dans les semaines précédant les mises-bas.

La principale complication reliée aux prolapsus vaginaux est la dilatation incomplète du col de l'utérus lors de l'agnelage, entraînant une augmentation de mises-bas difficiles et une mortalité des agneaux estimée à 30%. Comme autre complication, notons la rupture du vagin pouvant entraîner la sortie des intestins hors de la cavité abdominale. L'euthanasie doit alors être pratiquée le plus rapidement possible car aucun traitement n'est efficace.

### **PRÉVENTION**

La prévention des prolapsus vaginaux se résume à agir sur les facteurs décrits précédemment et à réformer toutes les brebis ayant eu un prolapsus. En effet, de 30 à 70% des brebis récidiveront lors d'un prochain agnelage. Il est même opportun de ne pas sélectionner les agnelles de ces brebis comme reproductrices. Cependant, les efforts apportés à la résolution du problème peuvent aboutir à des résultats mitigés et décevants étant donné tous les facteurs pouvant être impliqués. De plus, d'autres causes inconnues sont probablement reliées au développement de la maladie.

### **QUELQUES MOTS SUR LES PROLAPSUS UTÉRINS ET RECTAUX**

Les prolapsus utérins se caractérisent par l'extériorisation de l'utérus à travers la vulve, habituellement dans les jours qui suivent l'agnelage. Lorsqu'un traitement adéquat est instauré rapidement, 80% des brebis guérissent et redonnent naissance à des agneaux, justifiant alors les dépenses reliées au traitement. Il n'est donc pas conseillé de réformer ces brebis contrairement à celles qui ont eu un prolapsus vaginal. Les prolapsus rectaux, quant à eux, surviennent le plus fréquemment chez les agneaux âgés entre 6 et 12 mois.

Les principaux facteurs de risque sont les suivants : queue de moins de ½ pouce de longueur, présence de toux causée par des infections ou un environnement poussiéreux, de diarrhée, de parasites intestinaux et de calculs urinaires. L'envoi immédiat à l'abattoir des sujets atteints est économiquement bénéfique à un traitement.

*La chronique santé a été écrite par  
Julie Arsenault, dmv  
et  
Denise Bélanger, Ph.D, dmv*

OVNI, le 1<sup>er</sup> mars 2000, p 2-3